FFSB ASBL

Fédération Francophone des Sourds de Belgique

La Fédération Francophone des Sourds de Belgique est une association d'éducation permanente qui fédère un réseau d'associations actives dans le domaine de la surdité et se fait le porte-parole de ces associations et leurs membres sourds et malentendants.

WWW.FFSB.BE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

Le mot de bienvenue

Chers lecteurs,
Chers membres de la communauté sourde,
Chers amis,

C'est un grand plaisir pour moi d'écrire ces premières lignes de l'édition du rapport d'activité 2018 de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique. Devenu Administrateur en mai 2016 avec des idées et des pistes intéressantes à explorer, je suis heureux de voir que la plupart de celles-ci arrivent à être réalisées. Le projet "Ça CLAQue" et la révision du règlement accessibilité du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel de la Communauté française, qui garantit un pourcentage de sous-titrage ramené à 95% pour la RTBF d'ici-là 5 ans sont de beaux exemples.

Cependant, je suis tout à fait conscient que les idées ne se traduisent pas en actions en un clin d'oeil. Nous devons prendre le temps de réfléchir aux stratégies, d'arriver à un consensus en interne, de discuter et d'interagir avec les différents acteurs de la communauté sourde belge, d'organiser des discussions avec le grand public, de respecter les opinions des membres de l'Assemblée générale, et en plus, faire face aux aléas de la vie quotidienne. Les contraintes sont grandes mais l'enjeu en vaut la chandelle : celui d'une meilleure inclusion des personnes sourdes dans la société ainsi qu'une meilleure reconnaissance de nos droits.

Pour transformer nos idées en actions concrètes, il nous faut un plan d'action accompagné d'une vision à long terme. Pour cela, il est important d'avoir un Conseil d'Administration stable, motivé et diversifié pour pouvoir répondre aux besoins de notre communauté sur tous les fronts.

Je souhaite saisir l'occasion de ces lignes pour rappeler que les changements prennent du temps. Rome ne s'est pas construite en un jour, nos droits et notre inclusion non plus. Cependant, nous avançons. Mais nous ne devons pas être les seuls à être les acteurs de notre progrès. Vous tous avez également le pouvoir et la capacité de le faire, que ce soit en nous rejoignant, en collaborant avec nous ou bien en menant des actions individuelles. Je souhaite sincèrement voir les citoyens passer de l'individualisme à la solidarité, de les voir apporter leur expertise, leur soutien, fournir des informations et partager leurs ressources pour que nous, citoyens sourds et malentendants, ne soyons plus oubliés et laissés pour compte. Ayons enfin l'égalité que nous méritons ! Soyons les acteurs de notre changement !

Frankie Picron,
pour le Conseil d'Administration

4 AVANT-PROPOS

5 QUELQUES CHIFFRES

6 GRANDES CAMPAGNES
Ça CLAQue, la sensibilisation qu'on entend 7

11 GRANDS ÉVÉNEMENTS
La 1re Journée Internationale des Langues des Signes – Namur

14 AUDIOVISUEL

17 SERVICES D'URGENCE

18 INTERPRÉTATION
Conférence de l'EUD sur l'interprétation en langue des signes en Europe 19
Les « Vrai Forum de la FFSB » sur le SISW et le SISB 20
Workshop communication 21

22 ÉDUCATION
Conférence avec Kap Signes : « Surdité et études supérieures : c'est possible ! » 24
Suivi d'un dossier de plaintes particulier d'UNIA 25
Soutien à la communication d'Huawei sur l'application « StorySign » 26
Conférence de l'EUD sur l'enseignement pour sourds en Europe 27

28 EMPLOI
L'aménagement du poste de travail et les aides techniques dans l'emploi 29
Lutte contre les discriminations : soutien à UNIA pour le projet E-div 29
Les workshops « Emploi » 30
Le SAREW, notre service d'aide à la recherche d'un emploi en Wallonie 31

34 SANTÉ
Conférence « Femmes sourdes ou malentendantes : comment vivent-elles leurs grossesses ? » 34
Collaboration avec la Mutualité Chrétienne pour la conférence : Être parent, une aventure de chaque jour 35
Collaboration avec UNIA pour des recommandations aux hôpitaux 36
Sensibilisation à la surdité dans une école d'infirmiers 37

38 AUTRES THÈMES
Action contre l'augmentation du prix des appareils auditifs 38
Problèmes dans les cours de langue des signes 38

39 SENSIBILISATIONS DES ÉLÈVES DES COURS DE LSFB

40 REPRÉSENTATIONS EN COMMISSIONS ET ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

42 REPRÉSENTATIONS EN SALONS ET LORS D'ÉVÉNEMENTS TOUT PUBLIC
Journée internationale de la personne handicapée 43
20 km de Bruxelles 43

44 REPRÉSENTATIONS À L'ÉTRANGER

45 RENCONTRES DE NOS ASSOCIATIONS AFFILIÉES

46 CONCLUSION ET PERSPECTIVES

AVANT-PROPOS

En 2018, nous avons sérieusement développé nos actions politiques en les articulant avec le travail d'éducation permanente que nous menons avec le public sourd et malentendant. Toute revendication que nous portons, toute action que nous faisons avec les pouvoirs publics nous vient des personnes sourdes et malentendantes elles-mêmes qui nous expriment ce qui les préoccupe. Elles viennent nous voir et participent à nos forums et nous allons à leur rencontre. Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour qu'elles demeurent le moteur principal du changement et de nos actions. Notre mission consiste à aller au-delà des frustrations exprimées et à leur fournir des clefs de compréhension sur ce qui se passe, sur la situation dans laquelle elles se trouvent, et à leur donner des moyens d'agir collectivement pour la changer.

Cette année, notre projet phare « Ça CLAQue, la sensibilisation qu'on entend » a intégré une équipe de jeunes adultes dans un processus complet d'éducation permanente. Sur d'autres projets, nous avons davantage travaillé avec d'autres partenaires eux-mêmes déjà institutionnalisés (comme, par exemple, le Belgian Disability Forum, UNIA, Doof Vlaanderen, l'European Union of the Deaf), toujours en portant les revendications que les personnes sourdes et malentendantes nous expriment depuis de nombreuses années.

Développer les revendications, c'est conduire des investigations plus approfondies sur les thématiques et les enjeux qui concernent la communauté sourde. Quel modèle devons-nous proposer ? Quelles sont les revendications les plus importantes, prioritaires et déterminantes pour favoriser l'accès de la société aux personnes sourdes et malentendantes ? Ce travail de recherche constant éclaire nos actions en même temps qu'il les complexifie car nous saisissons alors l'urgence et la nécessité absolue d'un meilleur soutien public aux associations qui travaillent pour les personnes sourdes et malentendantes. Elles sont toutes dans une précarité institutionnelle, n'étant jamais assurées de pouvoir poursuivre leurs missions, les rendre pérennes, et éprouvant de fortes difficultés à se développer. Elles font toutes, sans exceptions, un travail de terrain admirable, tant il est difficile.

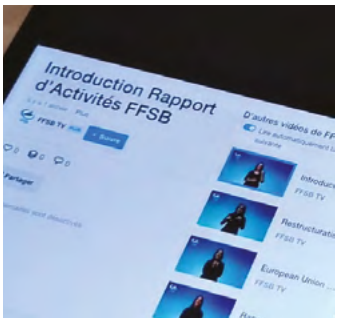

Les QR Codes vous permettent de voir la vidéo en langue des signes de Belgique francophone.
Vous pouvez les scanner avec votre smartphone (à l'aide d'une appli QR scanner disponible sur le Play Store ou App Store), **ou cliquer directement dessus si vous lisez ce rapport en PDF.**
Le document PDF de ce rapport d'activité est disponible en ligne à l'adresse : www.ffsb.be/identite/publications/

QUELQUES CHIFFRES

FFSB ASBL
Fédération Francophone des Sourds de Belgique

LA FFSB REPRÉSENTE :
22
associations qui,
ENSEMBLE
travaillent pour

414 787
personnes sourdes et malentendantes en Fédération Wallonie-Bruxelles, soit,

8,6%
de la population qui présente des troubles auditifs

On peut considérer le nombre de personnes sourdes et malentendantes de Belgique francophone estimé, pour 2018, comme suit :

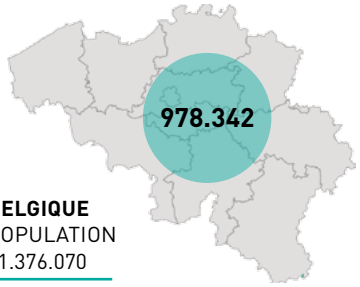

BELGIQUE
POPULATION
11.376.070

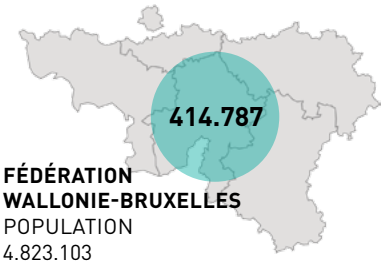

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
POPULATION
4.823.103

Tableau récapitulatif*

ZONE	POPULATION (01/01/2018)	SURDITÉ MOYENNES À TOTALES (8,6%)
Belgique	11.376.070	978.342
Région de Bruxelles-Capitale	1.198.726	103.090
Région Wallonne	3.624.377	311.696
Fédération Wallonie-Bruxelles	4.823.103	414.787
Province du Brabant Wallon	401.106	34.495
Province du Hainaut	1.341.645	115.381
Province de Liège	1.105.326	95.058
Province du Luxembourg	283.227	24.358
Province de Namur	493.073	42.404

*Nombre de personnes en milliers

Une surdité handicapante dans la vie de tous les jours touche

10,70%
des adultes actifs de 20 à 59 ans

30 à 50 000
personnes utilisent une langue des signes en Belgique

12 à 22 000 personnes utilisent une langue des signes en Fédération Wallonie-Bruxelles

Une surdité moyenne à totale touche

1 PERSONNE SUR 100

de moins de 20 ans, donc en âge d'être scolarisée

À partir de 50 ans la surdité (légère à grave) touche

1 PERSONNE SUR 5

À partir de 80 ans la surdité (légère à grave) touche

1 PERSONNE SUR 2

À partir de 50 ans la surdité est handicapante dans la vie de tous les jours pour

1 PERSONNE SUR 10

Promo
Open & Win
Canon

GRANDES CAMPAGNES

ÇA CLAQUE, LA SENSIBILISATION QU'ON ENTEND

Nous avons fait une campagne de sensibilisation avec deux spots publicitaires diffusés sur les chaînes de la RTBF et des télévisions locales du 17 septembre au 23 septembre et du 8 au 14 octobre. Le premier a été diffusé à l'occasion de la Journée Internationale des Langues des Signes du 23 septembre tandis que le second l'a été à l'occasion des élections communales et provinciales du 14 octobre 2018. Le projet a impliqué entièrement des jeunes adultes sourds du début à la fin.

Nous avons mis sur pied une formation à la création de vidéos sur smartphone pour les jeunes sourds qui souhaitaient s'approprier cet outil qu'ils ont tous les jours avec eux pour pouvoir faire des vidéos de sensibilisation variées qu'ils pourraient ensuite diffuser sur les réseaux sociaux. Pour cette formation et l'encadrement général des jeunes sur le projet, nous avons travaillé avec La Film Equipe, une petite entreprise de création multimédia, nos animateurs et des interprètes en langue des signes.

Les jeunes ont d'abord été invités à avoir une réflexion sur ce que sont des vidéos de sensibilisation, sur leur utilité, et sur le message qu'ils souhaitent faire passer au grand public sur la surdité. De cette journée, ils ont retenu deux thèmes centraux : l'intérêt de connaître la langue des signes et la représentation des personnes sourdes dans les instances politiques. Ensuite une formation au tournage et au montage vidéo leur a été donnée, au cours de laquelle ils ont réalisé ces deux spots publicitaires visant à sensibiliser le grand public ainsi qu'un making-of du projet. Ils se sont eux-mêmes faits à tour de rôle, scénaristes, acteurs, accessoiristes, cameramen, monteurs et sous-titreurs. Sur conseil de la Film Equipe, les deux spots publicitaires (www.ffsb.be/ca-claque) ont finalement été réalisés avec du matériel professionnel tandis que les jeunes ont réalisé le making-of avec leurs smartphones.

A la fin du processus de création, les jeunes ont confronté leurs vidéos à leur public. Au public entendant d'abord, dans la rue. Ils sont allés demander à des gens ce qu'ils pensaient des vidéos. Ensuite, au public sourd qu'ils ont interrogé lors des conférences de l'European Union of the Deaf organisées le 1er septembre par la FFSB. Une fois les vidéos bouclées, nous nous sommes assurés de leur diffusion auprès des chaînes de la RTBF et des télévisions locales tandis que les jeunes ont construit la communication sur les réseaux sociaux.

Nous avons finalement clôturé le projet avec une soirée de présentation le 17 octobre à Bruxelles durant laquelle nous avons fait salle comble et été agréablement surpris par le nombre d'autres jeunes intéressés par une seconde formation du projet « Ça CLAQue » en 2019. Les jeunes ont su les convaincre avec leur présentation sur la scène et leur making-of ainsi qu'avec leurs témoignages et leurs réponses aux questions du public.

25 NOVEMBRE 2017
Première rencontre avec les jeunes

2018

27 JANVIER
Journée de réflexion sur le projet

19 JANVIER
Deuxième rencontre avec les jeunes

RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK : CACLAQUEFFSB

19 ET 20 MAI
Formation « Ça CLAQue » et tournage des vidéos

RETROUVEZ TOUTES LES PHOTOS SUR FLICKR.COM/FFSB

DÉCOUVREZ LES !

17 AU 23 SEPTEMBRE
Diffusion des spots de la campagne sur les télévisions locales et les chaînes de la RTBF

20 SEPTEMBRE
Diffusion des affiches

8 AU 14 OCTOBRE
Diffusion d'un spot sur les chaînes de la RTBF

13 OCTOBRE
Préparation de la soirée de présentation

5 ET 6 MAI
Formation « Ça CLAQue »

21 JUIN
Montage des vidéos "Campagne"

26 ET 27 JUIN
Montage des vidéos "Making-of"

27 AOÛT
Traduction des vidéos et sous-titrage

1 SEPTEMBRE
Évaluation en rue avec le public entendant et avec le public sourd lors de la soirée de l'EUD

17 OCTOBRE
Soirée de présentation du projet

2019 Si nous disposons des fonds qui nous le permettent, nous remettrons le couvert en 2019 avec une seconde édition du projet, en tirant profit de notre première expérience. Nous vous donnons donc rendez-vous sur les réseaux sociaux et sur notre site Internet pour suivre les nouvelles actualités de « Ça CLAQue 2.0 » !

GRANDS ÉVÉNEMENTS

Nous avons fait face, en interne à une série de changements que vous avez certainement remarqués, autour de l'organisation événementielle que nous mettons en place chaque année autour du 4e samedi du mois de septembre.

En 2016, c'était la Journée Mondiale des Sourds de Libramont. En 2017 c'était le 1er Salon de la Surdité à Bruxelles, organisé dans le cadre, toujours présent, de la Journée Mondiale des Sourds et puis en 2018, ce fut la Journée Internationale des Langues des Signes. Dans notre rapport annuel de 2017, nous vous faisions déjà part de nos réflexions et perspectives autour de ces événements. Nous vous y expliquons qu'ils étaient le résultat de remises en question internes, comprenant des réflexions sur nos objectifs, nos publics et nos moyens humains et financiers, et d'un contexte neuf. En effet, tandis que nous développions le concept de Salon de la Surdité, la Fédération Mondiale des Sourds, à laquelle nous sommes affiliés, est parvenue le 19 décembre à faire reconnaître le 23 septembre comme Journée Internationale des Langues des Signes dans une résolution de l'ONU.

Aujourd'hui nous proposons d'organiser chaque année, d'une part le 23 septembre la Journée Internationale des Langues des Signes dans une ville différente du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Et d'autre part, un Salon de la Surdité en mars ou mai, tous les deux ans, à Namur, centre névralgique de ce même territoire pouvant accueillir un salon professionnel.

Les deux événements ont des objectifs différents. L'un tend à fédérer et à promouvoir les initiatives autour des langues des signes et de la culture sourde, tandis que l'autre vise à informer toute personne concernée par la surdité, quelle qu'elle soit. Le Salon de la Surdité lui, donne aussi une place plus importante à la présentation d'innovations technologiques et au travail associatif et institutionnel qui se fait à différents niveaux pour les personnes sourdes et malentendantes. Il a aussi pour but de gommer le clivage existant entre les personnes sourdes qui oralisent principalement et celles qui pratiquent une langue des signes. La Journée Internationale des Langues des Signes, elle a, pour objectif de rappeler à tous l'importance de reconnaître et de développer les langues des signes. Elles ouvrent le droit à l'enseignement bilingue en langue des signes-langues écrites et au développement des métiers et des services autour de la connaissance de la langue des signes dont la traduction et l'interprétation pour ne citer qu'eux. L'existence d'une certaine légitimité et de professionnels de la langue est une condition d'accessibilité très importante pour les personnes sourdes et malentendantes. Aussi, sans langue des signes, il est impossible ou extrêmement laborieux pour les personnes sourdes de se former correctement et d'accéder pleinement à leurs droits et de remplir leurs devoirs civiques. Elles ne peuvent pas vraiment se représenter au sein des différentes instances politiques, ni s'exprimer, ni recevoir les informations nécessaires pour que les décisions qui les concernent ne soient pas prises sans elles. (http://jils.ffsb.be/ls-reconnaissance/)

Ainsi, en 2018, nous avons seulement organisé la Journée Internationale des Langues des Signes, qui s'est tenue, pour des raisons pratiques, le samedi 22 septembre (et non le 23 septembre).

LA 1ERE JOURNÉE INTERNATIONALE DES LANGUES DES SIGNES – NAMUR

La Journée Internationale des Langues des Signes vise à célébrer les langues signées à travers le monde. On en connaît plus de 180, pratiquées par les communautés de sourds et leurs proches, ainsi que par tous les professionnels qui font de l'accessibilité de ces personnes à la société leur métier. C'est le cas des interprètes en langue des signes, d'enseignants en langue des signes, d'éducateurs, d'agents d'accueil, de psychologues, d'aides pédagogiques, de traducteurs spécialisés, de chargés de communication et de bien d'autres. Or, de nos jours, aussi paradoxal que cela puisse paraître, et bien que ces langues soient vues comme étant belles et utiles pour communiquer avec les bébés par exemple, leur place sociale reste encore très restreinte et peu reconnue. Or, la communauté sourde signante les utilise couramment, les faisant vivre, les enrichissant continuellement et les considérant comme étant indispensables au développement psychologique et académique de toute personne ayant une surdité. Et c'est probablement à raison puisque de plus en plus de recherches scientifiques démontrent les bienfaits du bilinguisme langue orale/écrite-langue des signes pour toute personne sourde, quelle que soit son type d'audition.

Comme faisant partie intégrante d'une culture et garantissant l'accès à la société pour les personnes sourdes et malentendantes, les langues des signes méritent d'être reconnues, préservées et étudiées en tant que telles. Nous leur avons donc consacré leur première journée Internationale en faisant le choix de les célébrer à Namur, qui est un centre névralgique important de la communauté sourde de la Fédération Wallonie-Bruxelles. C'est là, en effet, que se trouvent les seules classes véritablement inclusives et bilingues français-LSFB (langue des signes de Belgique francophone) de l'enseignement ordinaire en Belgique. À ce projet s'ajoutent de nombreuses associations et institutions qui sont également basées à Namur, et qui sont plus ou moins rattachées à l'Université de Namur dont le département de linguistique met un point d'honneur à développer sa connaissance des langues des signes. C'est en son sein que le premier corpus de langue des signes de Belgique francophone s'est développé en tant qu'outil inédit de documentation au service des enseignants, des formateurs, des étudiants et des interprètes, mais aussi de sauvegarde de l'héritage linguistique et culturel de la communauté sourde.

À cette occasion nous avons essentiellement mis en place un cortège dans les rues de Namur et permis la projection d'un film du réalisateur sourd Joël Chalude au cinéma Caméo.

Le cortège était précédé des interventions de l'échevine de l'Égalité des Chances de la ville de Namur, Stéphanie Scailquin et des administrateurs de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique. Ensuite, un partenariat avec l'asbl SUJE nous a permis de présenter au public, sur la place de l'Ange, un petit spectacle de théâtre monté par des enfants sourds qui s'expriment en langue des signes. Suite à ce moment particulièrement attendrissant, les quelques centaines de personnes sourdes et entendantes qui sont venues pour l'occasion, habillées de turquoise (la couleur emblématique de la communauté sourde) et de gants blancs, se sont mis en route pour le cortège, animés par un groupe de jeunes qui s'arrêtaient régulièrement pour inviter le public à faire une chantsigne. La chantsigne est une chanson en langue des signes. Nous avions aussi demandé à la troupe de percussionnistes « Magic Drums » de nous accompagner. Ils l'ont fait avec enthousiasme malgré la pluie. Le cortège s'est terminé dans une très bonne ambiance et nous nous sommes ensuite retrouvés au Cinéma Caméo pour la projection du film « Faking a living » de Joël Chalude.

Ce film de 45 minutes, qui a été monté et tourné grâce à un crowfunding de 30 000 euros, est un

hommage à Chaplin et aux Sourds. Cet hommage va très loin en traitant à la fois du cinéma, du cinéma muet, des sourds (de leur histoire, leur vécu intérieur, leurs difficultés de communication et d'accès à l'information), en parlant de de politique passée, de politique actuelle, et en dénonçant les travers de notre société comme Charlie Chaplin le faisait à son époque. L'hommage était aussi tout particulièrement bien choisi puisque nous savons que le talent de Charlie Chaplin lui vient en partie du fait qu'il avait un ami sourd, le peintre et acteur Granville Redmond, qui le conseillait dans son jeu d'acteur muet. La projection du film a été suivie d'un échange entre le public et le réalisateur et comédien Joël Chalude lui-même. Il portait sur, entre autres

LE SAVIEZ VOUS ?

Vous pouvez découvrir la Journée Internationale des Langues des Signes dans une vidéo réalisée par notre service communication accessible ici : http://bit.ly/2EuTkVY

sujets, les moyens de mettre en place un tel court-métrage et les capacités des sourds.

Si l'événement en lui-même était très important à nos yeux, la promotion de la Journée Internationale des Langues des Signes en Belgique francophone ne s'est pas limitée à celui-ci. En 2017 et 2018, nous avons, au travers d'un autre projet d'éducation permanente intitulé « Ça CLAQue, la sensibilisation qu'on entend ! », permis à des jeunes sourds utilisant une langue des signes, de réaliser deux spots de sensibilisation, destinés à être diffusés sur les réseaux sociaux, d'abord, et puis sur les chaînes publiques que sont la RTBF et les télévisions locales. L'un de ces deux spots publicitaires a été dédié à la promotion de la Journée Internationale des Langues des Signes. Il a été diffusé simultanément sur les trois chaînes de la RTBF et l'ensemble des télévisions locales francophones du 17 au 23 septembre 2018. Vous pouvez découvrir ce projet ici : www.ffsb.be/ca-claque

Nous avons également mis en place un site Internet www.jils.be accessible à tous où une dizaine d'articles sont consacrés aux langues des signes à travers le monde, ainsi qu'à la langue des signes de Belgique francophone afin de les démystifier et de faire tomber certaines idées reçues à leur sujet. Nous espérons que nous aurons les moyens d'en réaliser une traduction en langue des signes de Belgique francophone pour notre public sourd signant l'année prochaine et de réaliser, par la même occasion, des vidéos didactiques sur les contenus proposés qui puissent être diffusées sur les réseaux sociaux.

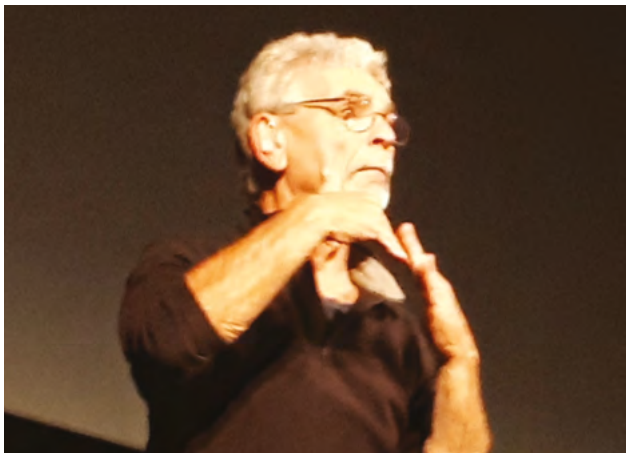

21 juin – Préparation avec le Centre des Sourds de Namur

21 juin – Préparation avec le CREE asbl

8 septembre – Préparation de la Chantsigne avec le CREE asbl et les participants

22 septembre – 1re Journée Internationale des Langues des Signes à Namur

2019 Rendez-vous sur notre site Internet www.jils.be pour découvrir le lieu et les activités de la 2e Journée Internationale des Langues des Signes.

AUDIOVISUEL

La question de l'accès à l'audiovisuel a fait un pas de géant en 2018. Le 24 janvier 2018, nous avons adressé un courrier à Jean-Claude Marcourt, Ministre de la Recherche, de l'Enseignement Supérieur et des Médias de la Communauté française, afin de lui demander plusieurs choses pour faire évoluer l'accessibilité audiovisuelle. Ce courrier, qui a été publié et traduit en LSFB (www.ffsb.be/lettre-marcourt/) a également été adressé aux députés parlementaires de la commission Média de la Communauté française. Les questions qu'il soulève ont fait l'objet de questions parlementaires de la part de Carine Lecomte et d'Eliane Tillieux (http://bit.ly/2CQXJk8) le 19 février 2018. Isabelle Emmery a également posé une question à Alda Gréoli en commission de l'Enfance et de la Culture (http://bit.ly/2sP5eUe) le 20 février 2018. Madame Carine Lecomte a également interrogé (http://bit.ly/2WtyEEM) le Ministre Marcourt le 6 mars sur une question relative à la qualité de l'accessibilité de la RTBF.

A partir de là, des séries d'événements et d'actions de notre part se sont enchaînées et nous avons connu des perspectives très réjouissantes pour toutes nos demandes adressées au Ministre Marcourt, qui, comme il l'indique dans un courrier qu'il a daté du 13 mars, ont retenu son attention.

Une première rencontre avec le CSA nous a permis d'entrer dans un nouveau groupe de travail du collège d'avis du CSA qui avait pour objectif de créer ce fameux nouveau règlement que nous attendions. Nous avons pris une part active à une série de réunions en mars et avril et juin. Les organisations que Surdimobile, European Disability Forum, European Union of the Deaf et Belgian

LE SAVIEZ VOUS ?

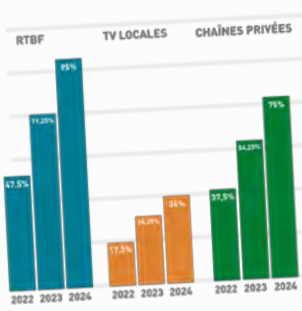

La RTBF devra sous-titrer 95% de ses émissions en 2024. Le nouveau règlement accessibilité est expliqué ici : http://bit.ly/2Nytwvk

Disability Forum étaient avec nous autour de la table pour les négociations qui ont eu lieu entre les services de médias et les associations au sein de ces groupes de travail. Les négociations n'ont pas été faciles. Elles étaient parfois empreintes de tensions, essentiellement parce que la RTBF craignait de ne pas avoir les fonds nécessaires pour réviser significativement les ambitions en matière d'accessibilité à la hausse. Elle manquait aussi de sensibilité sur ce qu'il convenait de rendre accessible et un travail d'information a dû être mené par notre équipe pour faire comprendre à la RTBF que des objectifs plus ambitieux, tant qualitativement que quantitativement devaient s'appliquer à la chaîne. Un consensus a fini par être trouvé et fin juin, le collège d'avis du CSA a voté un nouveau règlement relatif à l'accessibilité des services de médias audiovisuels (http://csa.be/breves/1269).

La RTBF nous a ensuite invités dans ses locaux afin de nous demander d'appuyer la dotation gouvernementale à la RTBF pour que celle-ci dispose des fonds nécessaires à l'accessibilité audiovisuelle et afin de rester en bons rapports. Nous avons ensuite adressé, avec le Belgian Disability Forum, un courrier à l'ensemble des ministres du Parlement de la Communauté française afin que celle-ci soit attentive à doter la RTBF de moyens suffisants pour atteindre les objectifs fixés par le nouveau règlement.

LE SAVIEZ VOUS ?

La situation de RTL Belgique est particulière dans le paysage audiovisuel belge. Nous avons fait une information à ce sujet que vous pouvez consulter ici http://bit.ly/2Vp6sBL

24 JANVIER
Courrier au Ministre Marcourt

20 & 28 MARS, 12 AVRIL, 11 & 12 JUIN
Rencontres avec le CSA et participation aux groupes de travail sur l'accessibilité du collège d'avis du CSA

25 JUIN
Rendez-vous avec la RTBF

FIN JUIN
Nouveau règlement SMA du CSA

JUILLET-AOÛT
Attente de la transposition en arrêté, par la Communauté française, de ce nouveau règlement SMA

11 OCTOBRE
Un communiqué de presse annonce que des moyens sont dégagés pour l'accessibilité de la RTBF et des télévisions locales et en partie des télévisions privées

24 OCTOBRE
Rendez-vous entre le BDF, la FFSB, Les amis des aveugles et le Cabinet Marcourt

7 NOVEMBRE
Rendez-vous avec le CSA pour parler de nos futures collaborations

Le 11 octobre 2018 un communiqué de presse nous informait que le Ministre Marcourt avait pu débloquer cinq millions d'euros pour mettre en œuvre les objectifs d'accessibilité prévus par le nouveau règlement. Une rencontre avec le représentant du Ministre le 24 octobre nous informait qu'il s'agissait en réalité d'une subvention d'un million d'euros qui sera accordée en janvier 2019 et qui augmentera progressivement d'année en année pour atteindre cinq millions d'euros annuels à partir de janvier 2023. Cet argent sera majoritairement alloué à la RTBF mais également aux télévisions locales et à certaines chaînes privées. Il correspond à l'échelonnage d'application progressif prévu dans le règlement. Le CSA a également communiqué à ce sujet (http://csa.be/breves/1287).

Le 7 novembre 2018 nous avions un rendez-vous avec le CSA pour discuter des nouvelles perspectives de travail et d'actions qu'il nous reste à mettre en œuvre ensemble. Il a été question de la manière dont les personnes sourdes et malentendantes peuvent formuler une plainte au CSA en cas de manquement aux règles d'accessibilité. Nous avons aussi discuté de l'accessibilité des services de médias du groupe RTL Belgium. Nous avons également parlé du chapitre 6 du règlement qui prévoit la mise en place de chartes de bonne qualité pour le sous-titrage adapté pour sourds et malentendants et l'interprétation en langue des signes. Ce rendez-vous nous a aussi permis d'explorer d'autres pistes d'action conjointes afin de favoriser l'accès de la publicité, des programmes d'intérêt général édités par la Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi que des salles de cinéma et des DVD.

2019 Nous serons particulièrement attentifs à la mise en place des groupes de suivi qui nous permettront de proposer l'adoption de chartes de qualité en matière de sous-titrage adapté pour les sourds et malentendants en matière d'interprétation en langue des signes. Si possible, nous collaborerons avec les associations d'interprètes en langue des signes afin que les règles en matière de qualité d'interprétation et de déontologie s'alignent au minimum sur les exigences qualitatives du master en interprétation langue des signes de Belgique francophone-Français. Cela représentera donc, à nos yeux, un défi important. Les règles en matière de qualité de sous-titrage devraient, elles, en revanche et en principe, s'aligner sur les règles adoptées par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel français. Ces questions feront, autant que possible, l'objet de concertations avec le public sourd et malentendant et de communications de la Fédération vers nos membres.

© Le Soir/Pierre-Yves Thienpont

SERVICES D'URGENCE

Le 23 juin 2017, la nouvelle application 112 BE qui permet aux personnes sourdes et malentendantes d'appeler les secours a été lancée. Toutes les informations relatives à ce projet ont été diffusées sur notre site web. Malheureusement, si tantôt joindre les services de secours est possible et se passe bien, tantôt l'installation et l'utilisation de l'application pose sérieusement problème. Nous avions recueilli, en 2017, une série de doléances que nous avions transmises au SPF intérieur. Celui-ci nous rétorquait alors que chaque personne sourde et malentendante qui rencontrait des problèmes avec l'application mobile devait se plaindre directement au SPF intérieur. En mai 2018, et voyant que la situation ne s'améliorait pas vraiment nous avons mis en place un « Vrai Forum de la FFSB » en langue des signes sur le sujet de l'application à Namur le 16 mai. Ce forum où ont participé plusieurs personnes sourdes, nous a permis de rédiger un courrier exhaustif listant les problèmes que pose l'application. Nous l'avons adressé au SPF Intérieur le 4 juin 2018. Suite à ce courrier, nous avons eu un rendez-vous avec le SPF Intérieur le 27 juillet.

Au cours de ce rendez-vous, nous avons passé tous les problèmes en revue, en particulier celui-ci : lorsque les personnes sourdes enclenchent un appel, le téléphone sonne et c'est seulement quand le centre de secours raccroche que le système de chat s'enclenche. Nous estimons que ce fonctionnement n'est pas du tout adapté aux personnes sourdes et demandons une interface mieux adaptée. Les gestionnaires nous ont dit qu'ils allaient essayer de tout mettre en œuvre pour faire évoluer l'application par rapport à ce souci mais qu'aucun budget n'était prévu pour faire évoluer cette application. Nous avons aussi obtenu d'eux que nous organisions un test en situation avec environ dix personnes, cependant nos objectifs sont différents. Le SPF Intérieur espère que ce test convaincra les personnes sourdes de malgré tout, utiliser l'application, tandis que nous souhaitons que ce test démontre les dysfonctionnements de l'application.

Ainsi, comprenant bien que le SPF Intérieur est lui-même coincé dans ses perspectives d'évolution, nous réfléchissons actuellement aux stratégies à mettre en œuvre pour débloquer la situation. L'une de ces stratégies a déjà été lancée, il s'agit d'une intervention de la FFSB et de Doof Vlaanderen auprès du Gouvernement tenu par le premier ministre Charles Michel. En 2018, l'acte européen relatif à l'accessibilité (European Accessibility Act) était en cours de négociation entre la Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne dont fait partie le Gouvernement. Nous avons donc adressé un courrier au Gouvernement afin qu'il soit attentif à ce que cet acte prenne, entre autres, en compte l'accessibilité des services d'urgence. Nous avons insisté pour que les services d'urgence soient totalement rendus accessibles et qu'ils soient interopérables d'un pays européen à l'autre.

LE SAVIEZ VOUS ?

Vous pouvez appeler les services d'urgence via l'application « 112 BE » mais aussi par SMS. Toutes les informations utiles à ce sujet sont visibles en LSFB ici : www.ffsb.be/securite/

16 mai – Le Vrai forum de la FFSB sur l'application 112 BE

6 juin – Envoi d'un courrier au SPF Intérieur

27 juillet – RDV avec le SPF Intérieur

2019 En 2019, nous continuerons à suivre ce dossier, probablement et essentiellement via des séries d'interpellations européennes et nationales, afin que davantage d'obligations pèsent sur notre Gouvernement pour qu'il alloue de véritables moyens en faveur de l'accessibilité des services d'urgence.

INTERPRÉTATION

De nos jours, il y a encore de nombreux freins empêchant les personnes sourdes et malentendantes de pouvoir recourir à des interprètes en LSFB. L'un d'eux est la pénurie de professionnels de l'interprétation LSFB, l'autre est le manque de financement des services d'interprétation, associations, institutions, y compris les institutions publiques, permettant d'employer les interprètes disponibles.

Nous nous sommes attelés à progresser dans notre compréhension fine des enjeux qui gravitent autour de l'interprétation et à identifier les freins réels à une évolution favorable de la situation. Pour ce faire, nous sommes allés à la rencontre de plusieurs associations qui sont aux premières loges pour devoir faire face à la pénurie et à ce manque de financement récurrent, ainsi que de personnes sourdes qu'elle touche le plus durement. Ainsi, nous avons rencontré l'ABILS, le SISW, le SISB, le SAREW, et pris également connaissance des réalités de l'Epée ainsi que d'autres services et associations recourant fréquemment aux interprètes en LSFB soit pour leurs employés soit pour leurs bénéficiaires. Nous avons également rencontré les étudiants en interprétation LSFB de l'UCL ainsi que les représentants de la cellule Traduction et Interprétation en Langue des Signes (TILS) de l'UCL.

Le manque de financement du service d'interprétation pour sourds de Bruxelles a aussi été l'un des sujets les plus débattus dans la communauté sourde signante qui a appris, en août, que l'insuffisance de fonds ne permettrait plus au service de faire appel aux interprètes indépendants en plus de leurs interprètes salariés. Si une subvention complémentaire a par la suite été accordée par la COCOF, la situation n'en a pas moins révolté les personnes sourdes.

Dès lors, en octobre, nous avons pris l'initiative d'organiser un «Vrai Forum de la FFSB» sur les services d'interprétation d'abord, et sur l'interprétation en général afin qu'elles puissent s'exprimer sur les problèmes concrets qu'elles rencontrent et pour que nous puissions voir avec elles ce que l'on peut faire pour y répondre. Nous avions dans l'idée d'organiser ensuite une autre série d'actions avec le public et les associations dont les services d'interprétation.

Nous avons également été interpellés par les étudiants en interprétation LSFB qui souhaiteraient faire reconnaître le métier d'interprète LSFB comme un métier en pénurie afin que les étudiants puissent étudier et toucher le chômage en même temps. Nous les avons rencontrés, avec l'ABILS, pour voir dans un premier temps ce que l'on pourrait faire à ce niveau.

Et enfin, nous avons également pris part le 27 novembre à une première réunion du Service d'Interprétation pour Sourds de Bruxelles avec d'autres acteurs de l'interprétation (l'ABILS, COSENS, le SISW, la cellule TILS de l'UCL, un représentant des interprètes sourds, le Centre comprendre et parler.) en vue de réformer les critères d'admission aux listes d'interprètes et de translittérateurs de la COCOF.

CONFÉRENCE DE L'EUD SUR L'INTERPRÉTATION EN LANGUE DES SIGNES EN EUROPE

Le conseil d'administration de l'European Union of the Deaf se réunissait le 1er septembre en Belgique. Il nous a demandé s'il pouvait profiter de l'occasion pour faire une conférence auprès des sourds francophones, à l'instar de ce qu'il avait déjà précédemment fait dans d'autres pays. Nous avons accepté car c'était pour nous l'occasion de renforcer notre collaboration avec eux, et nous pensions que le public sourd et malentendant de Belgique francophone aurait tout à gagner à mieux connaître l'EUD. Nous étions libres de choisir le sujet que l'on souhaitait qu'ils présentent au public belge. Nous leur avons demandé de présenter un comparatif de la situation des interprètes en langues des signes dans les autres pays d'Europe, et de faire de même pour ce qui est de l'enseignement aux enfants sourds. Le public a pu profiter du dynamisme de l'organisation, des membres de son conseil d'administration et de son personnel. Il nous a semblé que notre pari était réussi car la conférence et la soirée se sont déroulées dans une très bonne ambiance.

28 juin – RDV de préparation des conférences avec l'EUD

1er septembre – Conférence de l'EUD sur l'interprétation en langue des signes en Europe

LES « VRAI FORUM DE LA FFSB » SUR LE SISW ET LE SISB.

Les 10 et 12 octobre nous avons mis en place en Wallonie et à Bruxelles, un « Vrai Forum de la FFSB » sur les interprètes LSFB et sur les services d'interprétation que sont le SISW et le SISB. À chacun des ateliers, nous avons pu lister une grande série de problèmes soulevés par le public sourd. Certains des problèmes soulevés démontrent un manque d'information collectif, tant sur le fonctionnement des services d'interprétation que sur la formation universitaire des interprètes LSFB et bon nombre de sujets liés à l'interprétation en général. D'autres problèmes questionnent directement les politiques de financement de l'interprétation.

Les services d'interprétation qui s'interrogeaient déjà sur les moyens de mettre en place des conseils d'usagers efficaces ont été intégrés à la démarche dès le début du projet. Nous les avons retrouvés le 6 novembre pour leur transmettre la synthèse des échanges qui ont eu lieu durant les forums. Au cours de la discussion, nous avons parlé d'organiser une table ronde publique, en 2019, durant laquelle la FFSB les interrogera publiquement avec des questions qui regroupent les questionnements du public sourd. Ainsi, l'idée est que chaque service puisse apporter sa propre réponse et que la FFSB puisse aussi se prononcer sur sa position, sur ce qu'elle doit prendre en charge ou sur ce qui implique une meilleure concertation collective. Nous pensons que cette démarche peut favoriser une meilleure transparence du fonctionnement des services et doit permettre de mieux identifier, collectivement, les freins et les enjeux liés à l'accessibilité par l'interprétation en langue des signes.

10 - 12 octobre – Forums sur l'interprétation dans les services SISW et SISB

6 novembre – Nouvelle rencontre des services d'interprétation SISW et SISB

LE SAVIEZ VOUS ?

Le « Vrai Forum de la FFSB » est une activité qui a été mise en place par notre Fédération pour donner prioritairement la parole aux personnes sourdes qui sont plus à l'aise pour s'exprimer en LSFB qu'en français écrit.

WORKSHOP COMMUNICATION

En 2015 nous avons mis sur pied un atelier destiné aux publics sourds et entendants sur les différents métiers d'appui à la communication. L'objectif d'un tel atelier est de permettre une réflexion individuelle et collective sur les rôles qui sont endossés par les personnes sourdes et entendantes que sont : les interprètes en langue des signes (LSFB, signes internationaux, langues des signes étrangères...), les translittérateurs, les vélotypistes, les interprètes « scolaires », les aides pédagogiques, les médiateurs, les preneurs de notes, les « aides à la communication », etc.

Ces ateliers permettent au public de comprendre les spécificités de chaque rôle, ses limites, de prendre conscience du besoin de professionnalisation. Ils permettent aussi aux participants sourds de clarifier leurs besoins en matière d'appui à la communication et aux participants entendants d'identifier quels rôles ils peuvent ou non endosser. C'est à l'occasion de tels ateliers que nous pouvons aussi aider le public à comprendre les limites et l'intérêt du recours à un interprète professionnel.

13 mars à Louvain-la-Neuve avec le Kap signes

9 mars à l' ITN Promotion sociale de Namur

25 mai à l'Institut libre Marie-Haps

Nous avons conduit un tel atelier à trois reprises en 2018. Cet atelier constitue une forme d'outil de sensibilisation et de réflexion que nous mettons en place à la demande des organisations (cours de langue des signes, associations,...).

2019 En 2019 nous poursuivrons notre travail d'analyse et d'observation des problématiques liées à l'interprétation LSFB. Nous continuerons à faire partie des réunions de concertation sur la gestion des listes d'interprétation de la COCOF. Nous continuerons aussi à proposer le workshop communication à chaque association partenaire et à l'organiser si celle-ci est intéressée. Nous avons aussi le projet de mettre sur pied des tables rondes, voire un colloque, sur l'interprétation afin de collectiviser l'information à ce sujet et de favoriser les échanges entre le public sourd, les services d'interprétation et les organismes décisionnaires sur les questions d'interprétation.

ÉDUCATION

Avoir accès à des formes d'éducation inclusives qui garantissent un maximum leur bon développement académique et social reste compliqué pour les enfants sourds. En tant que Fédération défendant les droits des personnes sourdes à accéder à des services de qualité, nous veillons, dans nos limites humaines et financières, à ce que les initiatives dans ce sens trouvent tout le soutien nécessaire à leur développement et à leur généralisation. Ainsi nous avons mené quelques actions dans ce sens durant l'année. Nous nous sommes également informés au travers de lectures et de participations à des conférences sur l'enseignement dont l'enseignement inclusif. Nous avons aussi suivi un dossier de plainte particulier et géré par UNIA et soutenu une initiative commerciale d'Huawei qui vise aussi à populariser l'intérêt des langues des signes pour les enfants sourds.

11 mars – Présence à la projection du film « La Vérité » organisé par SUJE à Bruxelles

17 octobre – Présence au colloque « Bilinguisme et Surdité » à Namur

10 novembre – Présence au colloque « Regards croisés Nord-Sud sur l'école en Belgique » à Bruxelles

LE SAVIEZ VOUS ?

Le livre publié par l'Université de Namur « École et Surdité, une expérience d'enseignement bilingue et inclusif. », rédigé par Magaly Ghesquière et Laurence Meurant et publié en octobre 2018 clarifie la philosophie du projet et les méthodes pédagogiques bilingues déployées dans ces classes.

CONFÉRENCE AVEC KAP SIGNES : « SURDITÉ ET ÉTUDES SUPÉRIEURES : C'EST POSSIBLE ! »

Une série de rencontres et d'animations avec le Kap Signes, le kot à projet centré sur la langue des signes de Belgique francophone à Louvain-la-Neuve, dont un « workshop communication » (voir page 21), nous ont permis de construire ensemble l'idée et puis l'organisation de conférence sur l'accessibilité aux études supérieures pour les jeunes sourds et malentendants.

La conférence avait pour but de répondre à une partie des questions que se posent les étudiants sourds et malentendants qui veulent entamer des études supérieures mais aussi de sensibiliser les professeurs des hautes écoles et des universités et les autres étudiants entendants. Nous y avons convié plusieurs services d'accompagnement spécifiques pour ces étudiants afin qu'ils puissent présenter les différentes aides qu'ils peuvent leur fournir. Nous avons également demandé à plusieurs étudiants sourds et malentendants de témoigner de leur parcours scolaire dans le supérieur.

Les organisations professionnelles présentes étaient Les Cèdres de Mons, le Service d'Accompagnement Pédagogique du Centre Comprendre et Parler de Bruxelles, le Service d'Aide aux étudiants de l'Université Catholique de Louvain. Elles ont parlé des différents professionnels qu'elles peuvent mettre à la disposition des étudiants. Les exposés et les questions-réponses qui ont suivi ont permis de clarifier les informations données mais aussi de souligner quels sont les manquements aux aides qui sont apportées. L'insuffisance de financement de ces aides par les pouvoirs publics a notamment été soulignée par la Fédération au terme de la soirée.

6 février – RDV avec Kap Signes

13 mars – Workshop communication avec le Kap Signes

28 mars – RDV avec Kap Signes

18 avril – RDV avec Kap Signes

24 avril – Conférence « Surdité et études supérieures : c'est possible ! »

LE SAVIEZ VOUS ?

Notre service communication réalise régulièrement des reportages sur les événements que nous organisons. Celui de cette conférence est visible ici : http://bit.ly/2GWPRBx

SUIVI D'UN DOSSIER DE PLAINTES PARTICULIER D'UNIA

Nous sommes restés attentif au suivi d'un dossier de plainte particulier à UNIA. Un enfant sourd n'ayant jamais été dans l'enseignement spécialisé s'est retrouvé, au cours de sa scolarité dans l'enseignement ordinaire secondaire, dans une situation où il a commencé à avoir besoin d'interprètes en langues des signes pour la totalité de ses cours. Or, actuellement, les seuls moyens de pouvoir profiter du financement d'une interprétation dans ce type de situation sont de, soit, être inscrit dans un centre de réadaptation fonctionnelle, soit solliciter une intervention de l'AVIQ (dans son cas) ou du PHARE pour certaines heures de cours. Or, aucune solution ne convenait à notre élève : l'une le contraignait à suivre des heures de rééducation fonctionnelle auditive (logopédie, psychologie, ...) pour disposer du droit à l'interprétation. L'autre ne couvrait ni la totalité de ses heures de cours et ni la totalité du financement requis, une partie de ce financement restant à la charge des parents.

L'accession au droit à l'interprétation en langue des signes dans l'enseignement, sans restriction, et selon l'article 24 de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées n'est donc pas possible, à l'heure actuelle en Belgique francophone. Interpellée à ce sujet, la Communauté française a rétorqué à UNIA que l'établissement d'enseignement supérieur où est inscrit l'élève devait prévoir le financement nécessaire à l'accessibilité des cours de cet élève. L'établissement a, lui, fait savoir à la Communauté française que dans le cadre des aides qui lui sont octroyées par cette dernière, ce n'était pratiquement pas possible. Or, la Convention souligne que c'est l'Etat qui doit fournir les moyens nécessaires à l'accessibilité.

En décembre 2018, nous avons eu la confirmation d'UNIA qu'UNIA comptait bien porter ce dossier en justice et attaquer l'entité de l'Etat belge qu'est la Communauté française pour la contraindre à se conformer à la Convention de l'ONU. Nous restons attentifs à ce dossier car si, en cas de victoire, les parents de cet élève peuvent obtenir gain de cause, cela ne fera que jurisprudence. Ce serait une première dans le droit à la langue des signes dans l'éducation mais cela contraindra encore toute personne souhaitant voir ce droit respecté à porter son propre cas en justice. Or, nous souhaitons que ce dossier permette, à terme, à l'ensemble des élèves de disposer d'un accès intégral et sans condition à l'enseignement en recourant à l'interprétation en langue des signes chaque fois que nécessaire et que cet accès reste pleinement gratuit.

SOUTIEN À LA COMMUNICATION D'HUAWEI SUR L'APPLICATION « STORYSIGN »

Nous avons été sollicités, en octobre 2018 par le géant de la téléphonie mobile qu'est Huawei. Ce dernier développe actuellement une application baptisée « StorySign » qui permet aux enfants sourds de profiter de la traduction en langues des signes, par un avatar, d'un livre pour enfant. L'application est développée de façon à ce que toutes les langues des signes européennes y soient et dans l'objectif qu'elle permette aux enfants sourds de profiter de la traduction de plusieurs histoires pour enfant. Actuellement, seule l'histoire de « Où est Spot, mon petit chien ? » de Eric Hill peut être traduite en quelques langues des signes européennes dont la langue des signes française et la langue des signes flamande. La langue des signes de Belgique francophone devrait être disponible à partir de février 2019, si tout se déroule comme Huawei le prévoit. Ainsi, Huawei nous a demandé de les aider à communiquer sur le projet et à trouver des personnes sourdes pour les aider à faire la version francophone.

Nous avons accepté parce que l'application contribuera à sensibiliser les utilisateurs des smartphones Huawei, à l'importance des langues des signes pour tout enfant sourd. Elle devrait également déconstruire le mythe de leur universalité en montrant qu'il y a plusieurs langues des signes à travers le monde.

20 octobre – Premier rendez-vous avec Huawei.

23 novembre – Deuxième rendez-vous avec Huawei.

9 décembre –Match de football au stade d'Anderlecht

La communication du projet s'est faite sur les réseaux sociaux, mais aussi, en particulier, lors du match de 1re division, le 9 décembre, du RSC Anderlecht contre le RSC Charleroi au stade d'Anderlecht qu'Huawei a sponsorisé en donnant une belle visibilité à notre Fédération et à notre homologue flamande, la Doof Vlaanderen. Le stade réunit habituellement plus de 18 000 personnes. Elle nous a aussi permis d'inviter une dizaine d'enfants sourds qui se sont réjouis de pouvoir fouler le gazon du stade et d'assister au match.

CONFÉRENCE DE L'EUD SUR L'ENSEIGNEMENT POUR SOURDS EN EUROPE

Lors de la conférence de l'EUD donnée en Belgique (déjà expliquée en partie page 19) nous leur avons demandé de présenter un comparatif de la situation des interprètes en langues des signes dans les autres pays d'Europe mais aussi de parler de l'enseignement. La récente publication de l'organisation « UNCRPD Implementation in Europe – A deaf perspective. Article 24 : Education » nous semblait importante à partager. Ainsi, Katja Reuter, coordinatrice de l'ouvrage, en a présenté les grandes lignes lors cet événement à un public intéressé. Malheureusement le temps qui nous a été imparti pour une telle conférence ne nous a pas permis de développer les aspects les plus intéressants du livre et le public est resté sur sa faim, avec de nombreuses questions qui trouvaient en fait leur réponse dans le livre. Nous n'excluons pas de trouver d'autres moyens de partager l'information de façon plus approfondie à d'autres occasions.

28 juin – RDV de préparation des conférences avec l'EUD

1er septembre – Conférence de l'EUD sur l'éducation pour les sourds en Europe

2019 En 2019, nous pourrons inaugurer la rubrique « éducation » de notre site Internet avec une série d'articles positionnant notre Fédération en matière d'éducation pour les enfants sourds. Nous poursuivrons notre analyse et notre observation des enjeux et des opportunités permettant aux systèmes éducatifs pour enfants sourds d'évoluer vers davantage d'accessibilité. Nous suivrons aussi attentivement les initiatives d'UNIA et d'Huawei en la matière.

EMPLOI

L'organisation de nos actions autour de l'emploi est un petit peu particulière. Une partie de ces actions est menée par l'équipe (voir organigramme page 47) de la Fédération qui agit essentiellement dans le champ de l'éducation permanente. Une autre grande partie de ces actions est menée par notre Service d'Aide à la Recherche d'un Emploi en Wallonie (SAREW). Celui-ci offre un service d'accompagnement à la recherche d'un emploi spécifique pour les personnes sourdes et malentendantes qui habitent en Wallonie. Il dispose de deux antennes, l'une à Namur et l'autre à Liège. Ce service, en plus de ses missions principales de conseil et d'accompagnement auprès des personnes sourdes et malentendantes et des employeurs, réalise aussi un grand nombre d'actions visant à améliorer, de façon plus structurelle, l'insertion socio-professionnelle des personnes sourdes et malentendantes en Wallonie. Ainsi, assez souvent, mais pas exclusivement, nos activités d'éducation permanente qui ont trait à l'accès à l'emploi sont tournées vers les bénéficiaires du SAREW.

L'AMÉNAGEMENT DU POSTE DE TRAVAIL ET LES AIDES TECHNIQUES DANS L'EMPLOI

Cette année, nous avons saisi deux opportunités de faire évoluer le regard de l'AVIQ sur les aides techniques et humaines à apporter aux travailleurs sourds et malentendants. D'abord, nous avons assisté à une première rencontre le 15 mars avec le CRETH, le SAREW et l'Epée asbl. Elle avait pour but de discuter de l'intérêt pour l'AVIQ d'intervenir financièrement dans l'achat d'un bracelet vibrant lorsque des personnes sourdes et leurs employeurs en font la demande. La société française, Novitact, y a présenté son bracelet « Unitact ».

Ensuite, quinze jours plus tard, le 29 mars, nous participions à un atelier où étaient rassemblés les bénéficiaires du SAREW, la FFSB et le service Ergojob de l'AVIQ qui est constitué d'ergothérapeutes et chargé de fournir de conseils pour l'adaptation du poste de travail à une personne handicapée. L'objectif était d'échanger sur les adaptations que l'on peut prendre en compte pour une personne sourde. Y ont été abordées toutes sortes de questions dont des questions de sécurité et le service Ergojob a été ainsi mieux sensibilisé aux possibilités existantes. Les bénéficiaires du SAREW ont aussi appris quelles sont les adaptations qu'ils peuvent demander à leur employeur, lors d'un entretien d'embauche par exemple.

15 mars – Rendez-vous avec le CRETH à propos d'Unitact

29 mars – Atelier avec Ergojob à propos de l'aménagement du poste de travail

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS : SOUTIEN À UNIA POUR LE PROJET E-DIV

UNIA a mis en place un module de formation en ligne sur la législation anti-discrimination. S'il permet d'en savoir plus sur l'application de la législation anti-discrimination, l'outil est particulièrement orienté sur la discrimination à l'embauche et destiné aux patrons qui envisagent d'engager des personnes handicapées ou qui souhaitent s'informer sur le sujet. Cependant, ce module a été conçu de façon à être lui-même, aussi accessible aux personnes handicapées. Nous avons soutenu UNIA dans sa démarche et sa volonté de le faire connaître aux personnes sourdes et malentendantes et de l'évaluer. Pour ce faire, nous avons mis en place les 15 et 22 juin, des ateliers avec respectivement Surdimobile et l'IRHOV à Liège et le REPS (groupe de professionnels sourds) à Namur et où les participants ont pu découvrir l'outil et évaluer directement son accessibilité avec UNIA.

24 janvier – 1ere rencontre avec UNIA pour préparation du workshop

13 juin – 2e rencontre avec UNIA pour préparation du workshop

15 juin – Workshop « eDiv » avec UNIA à Liège

22 juin – Workshop « eDiv » avec UNIA à Namur

LES WORKSHOPS « EMPLOI »

Pour la quatrième année consécutive, nous avons animé plusieurs ateliers « emploi » avec les bénéficiaires du SAREW, notre service d'aide à la recherche d'un emploi. L'objectif d'un tel atelier c'est de permettre aux bénéficiaires, qu'ils pratiquent ou non une langue des signes, qu'ils aient une surdité profonde ou non, de nourrir leur propre réflexion sur l'articulation de leur identité de personne sourde avec leur handicap dans un contexte professionnel. La surdité étant un handicap souvent invisible, ce qui rend la formulation des besoins de la personne absolument nécessaire. Or, pour qu'une personne sourde puisse formuler ses besoins à un employeur, pour demander des adaptations par exemple, il faut qu'elle définisse ses besoins, connaisse ce qui existe et ce qu'il est possible de demander. Il faut qu'elle sache comment elle se positionne en tant que personne handicapée, par rapport aux autres, et trouve des moyens de le faire de façon à ce que cela ne soit que profitable à ses relations professionnelles. L'atelier est, chaque année, très apprécié des bénéficiaires du SAREW et nous le reconduisons donc, autant de fois que nécessaire. Cette année, les bénéficiaires qui en ont profité ont souhaité profiter d'un second module de l'atelier. Nous l'avons donc organisé deux fois pour chaque groupe de bénéficiaires (à Liège et à Namur).

En janvier, nous avons aussi utilisé les outils de l'atelier « emploi » avec les jeunes qui ont fait partie du projet « Ça CLAQue : la sensibilisation que l'on entend » lors de la « journée de réflexion ». Le but était aussi de les amener à s'interroger aussi sur leur positionnement en tant que minorité culturelle et personnes handicapées, face au reste de la société.

Nous avons également tenu un atelier emploi en mai avec, non pas le SAREW, cette fois, mais Sour'Dimension.

7 mai – Workshop « emploi » avec Sour'dimension

14 mai – Workshop « emploi » avec le SAREW à Namur

18 mai – Workshop « emploi » avec le SAREW à Liège

8 juin – Workshop « emploi 2 » avec le SAREW à Liège

25 juin – Workshop « emploi 2 » avec le SAREW à Namur

LE SAREW, NOTRE SERVICE D'AIDE À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI EN WALLONIE

Plus de cent personnes ont sollicité le SAREW en 2018 dans le cadre de leurs démarches professionnelles. Elles ont bénéficié d'un accompagnement individualisé leur permettant au cas par cas, de clarifier leur projet professionnel, de le confronter aux réalités du marché de l'emploi par le biais de stages ou essai-métiers, de s'inscrire dans des processus formatifs, de démarrer un contrat de travail et de trouver appui et conseils au fil de leurs démarches.

Afin de soutenir ce travail d'accompagnement et d'agir à différents niveaux sur les difficultés rencontrées, le SAREW effectue aussi toute une série d'actions et d'interpellations visant à améliorer significativement l'accès à l'emploi pour les personnes sourdes sur le territoire de la Région wallonne.

PARTICIPATIONS À DES GROUPES DE TRAVAIL ET PARTENARIATS

L'une de ces actions consiste à participer à des groupes de travail et à établir et entretenir des partenariats étroits avec différentes organisations. Voici quelques-uns des groupes de travail auxquels le SAREW est présent.

• La Commission subrégionale de l'AVIQ (Liège). C'est une initiative de l'AVIQ qui vise à une meilleure concertation avec les opérateurs de terrain actifs dans le champ du handicap. Le SAREW participe, tous les trois mois, au groupe Emploi de la commission afin d'y relayer les difficultés rencontrées dans le cadre des accompagnements et de s'informer des dispositifs existants.

• Le CICI. C'est un cercle de concertation multidisciplinaire qui réunit trimestriellement les professionnels actifs auprès du public sourd ou malentendant dans un objectif d'information et de réflexion sur l'actualité de notre secteur.

• Les comités d'accompagnement du FOREM qui encadrent l'organisation des modules d'orientation professionnelle qui sont mis en place chaque année à Liège et à Namur.

• Les comités d'accompagnement du Fonds social européen qui se tiennent dans le cadre de la programmation 2014-2020 et qui réunissent plusieurs opérateurs actifs dans le champ de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

• Des rencontres associatives avec ses partenaires de terrain pour tout ce qui a trait à l'accompagnement individuel et aux actions de sensibilisation qui sont menées (L'Epée, le SISW, Surdimobile, Info-Sourds de Bruxelles...).

PARTICIPATION À DES COLLOQUES

Le SAREW a aussi participé, en tant qu'auditeur ou en tant qu'intervenant à des colloques ou des ateliers.

La CAIPS : « Métiers d'avenir, emplois à venir », colloque portant sur l'impact de la révolution numérique et des nouveaux enjeux écologiques sur l'évolution du marché de l'emploi dans les prochaines années. Le 26 octobre 2018 à Charleroi.

Dans le cadre de la Semaine Européenne de l'Emploi des personnes handicapées :

L'AVIQ et l'EASPD (Association européenne des prestataires de services pour personnes en situation de handicap) : « Développement de pratiques inclusives dans le milieu professionnel – Bonnes pratiques de soutien dans l'emploi et d'ajustement de situations de travail » Le 22 novembre à Liège

L'ACFOS (Action Connaissance Formation pour la surdité) : « Comment accompagner l'enfant, l'adolescent, le jeune adulte sourd pour lui permettre la meilleure insertion professionnelle possible : un parcours à construire ensemble ». Les 13 et 14 novembre à Paris.

Le SAREW a par ailleurs été sollicité par le Centre de Médiation des gens du Voyage pour une intervention dans le cadre d'une matinée d'échanges sur l'insertion professionnelle des minorités (juin 2018 – Namur).

INTERPELLATIONS ET PROJETS EN FAVEUR D'UNE MEILLEURE ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES DU FOREM

Les questions d'accessibilité à la formation et aux services du FOREM ont aussi été le moteur de plusieurs démarches. D'une part, des démarches liées à l'accessibilité du FOREM en général et d'autre part, des démarches visant à adapter des formations organisées ou soutenues par le FOREM.

Accessibilité des services du FOREM

Le SAREW et le SISW ont interpelé et rencontré plusieurs responsables du FOREM pour leur faire part de l'insuffisance des dispositifs d'accessibilité au niveau de leurs services.

Dans un premier temps, la convention MODA (Modalités Opératoires des Demandes d'Adaptation-Accessibilité) a été mise en place en décembre 2009 grâce à l'initiative de plusieurs services (l'Epée, le SAREW puis le SISW) et l'implication du service Diversité du FOREM. Elle garantit l'accès à l'interprétation pour les demandeurs/demandeuses d'emploi dans le cadre des convocations pour des entretiens individuels ou pour des séances collectives d'information.

Or, en 2018, nous avons sollicité une amélioration de ce dispositif sur plusieurs points dont :

- L'accessibilité des salons de l'emploi organisés par le FOREM.
- La prise en charge de l'interprétation (ou autres adaptations) lors des Jobs Days et Journées Essais-Métiers.
- La prise en charge de l'interprétation (ou autres adaptations) lors des séances d'information organisées par le FOREM.
- Au niveau de FOREM Formation : la prise en charge des aménagements lors des séances d'information et des tests de recrutement.

- La prise en charge des adaptations au niveau des Centres de validation des compétences.
- L'amélioration de l'accessibilité des CEFO (Carrefour Emploi Formation).
- Une communication adaptée pour informer les personnes sourdes des dispositifs d'accessibilité.
- La sensibilisation des intervenants (conseillers FOREM, responsables de formation, call center).
- Une concertation régulière entre les services du FOREM, les acteurs de terrain et les représentants des personnes sourdes pour analyser les problèmes d'accessibilité rencontrés et y apporter les améliorations nécessaires.
- L'utilisation du Relais Signes pour les pôles d'accueil du FOREM.

Initiation de projets de formations adaptées, prévues en 2019

Le SAREW s'est aussi associé à plusieurs partenaires pour aboutir à la mise en place de formations adaptées :

Sensibilisation à la sécurité en milieu professionnel (Brevet VCA).

Ce projet, soutenu par la Fondation Beeckman, est mené en collaboration avec le Centre Aurélie d'Herstal et FOREM Formation. C'est l'une des pistes envisagées pour agir sur les inquiétudes des employeurs concernant la sécurité. Cette question est, en effet, un frein récurrent à l'engagement de personnes sourdes.

Formation Bureautique avec le centre de formation du FOREM de Liège et le Centre Comprendre et Parler.

Cette formation doit permettre aux personnes sourdes et malentendantes qui y assistent d'acquérir des compétences en gestion administrative et commerciale d'une PME. Elle se fait via une mise en situation professionnelle au sein d'une Entreprise d'Entrainement Pédagogique.

Formation Chauffeur Poids Lourds au sein du FOREM.

Le SAREW a aussi collaboré avec le Fonds social Transports et Logistiques qui lui a apporté un soutien important et a aussi travaillé étroitement avec le FOREM pour soutenir un bénéficiaire dans sa volonté d'accéder à cette formation. Celle-ci se mettra en place en 2019 avec la participation du Centre Comprendre et Parler.

ACTIONS DE SENSIBILISATION

La prospection et la sensibilisation d'employeurs potentiels a été menée régulièrement, notamment auprès de multinationales actives en Wallonie.

L'ASBL Interface 3 à Namur a, d'autre part, répondu positivement à la demande du SAREW, formulée en avril 2018, de rendre accessible son événement « Evolu'Tic » dédié aux nouvelles technologies.

2019

L'interpellation régulière des pouvoirs publics concernant l'insuffisance des moyens permettant la continuité et le développement du SAREW a demandé beaucoup de ressources à l'équipe du SAREW en 2018. Hélas, à l'heure actuelle, aucune garantie suffisante pour assurer la viabilité et la stabilité du service sur le long terme n'a pu être apportée. Dès lors, ce dernier point fait l'objet des priorités absolues du service pour 2019.

La Fédération et le SAREW réfléchissent donc actuellement ensemble aux différentes options qui doivent permettre cette stabilité à court, moyen et long terme, ainsi qu'un développement optimal de ce service d'accompagnement qui reste indispensable à une grande variété de profils de personnes sourdes et malentendantes. L'une de ces options consiste en un détachement du SAREW de la Fédération avec la constitution d'une ASBL distincte. Néanmoins, une telle opération n'aura lieu que si elle permet effectivement au SAREW de pouvoir remplir ses missions initiales.

Parallèlement à ces réflexions et à ces démarches, l'équipe de la Fédération restera disponible pour toute reconduction, sur demande, des modules e-div d'UNIA et des Worskhops Emploi.

SANTÉ

CONFÉRENCE « FEMMES SOURDES OU MALENTENDANTES : COMMENT VIVENT-ELLES LEURS GROSSESSES ? »

Pouvoir s'occuper de sa santé, qu'elle soit physique ou psychologique n'est pas toujours simple pour une personne sourde ou malentendante. L'accès à l'information et aux services de santé peut toujours être amélioré. Au cours de l'année 2018 nous avons mené plusieurs actions visant à sensibiliser le secteur de la santé et certaines de ces initiatives sont destinées à devenir de véritables projets inclusifs.

Le 8 mars, c'est la journée internationale des droits des femmes. Nous avons voulu, pour l'occasion, aborder l'angle inédit de la grossesse des femmes sourdes. Toute femme qui souhaite enfanter de nos jours est mise en relation avec le corps médical. C'est aussi un moment de la vie des femmes sourdes où elles sont particulièrement vulnérables, tant sur le plan psychologique que physique. Or, garantir l'accès, à toutes les étapes de la grossesse, des informations et du suivi médicalisé n'est pas une sinécure.

Nous avons organisé une conférence le 7 mars, au Cinéma Galeries à Bruxelles, pour sensibiliser le corps soignant et le grand public sur cette question. La soirée a débuté avec la projection d'un épisode de l'émission « Baby Boom » diffusée en 2011 sur TF1 et qui montre le parcours de maternité d'une femme sourde. Ensuite, de nombreux témoignages les plus riches les uns que les autres ont permis au public de se faire une idée des difficultés que ces femmes rencontrent : une femme sourde qui a une formation de kinésisthérapeute et qui s'est spécialisée dans l'accompagnement durant la grossesse, une sage-femme elle-même malentendante, plusieurs femmes sourdes qui ont témoigné du suivi de leurs grossesses, parfois pour un seul enfant, parfois pour plusieurs.

19 janvier – Première préparation des témoignages avec les témoins

23 février – Deuxième préparation des témoignages avec les témoins

7 mars – Conférence « Femmes sourdes ou malentendantes : comment vivent-elles leurs grossesses ? »

Cette soirée avait pour but d'identifier les enjeux d'un suivi de grossesse pour une femme sourde. On a pu voir à quel point une bonne sensibilisation du personnel soignant peut déjà changer énormément de choses et accroître considérablement le confort de la prise en charge des femmes sourdes. Pour certaines personnes, il est aussi très important que la sage-femme de référence maîtrise la langue des signes. La question du dépistage néonatal de la surdité a aussi été abordée car les témoignages montraient que certains parents sourds qui donnent naissance à un enfant se retrouvent confrontés à de l'incompréhension du corps médical lorsqu'ils leur manifestent leur souhait de ne pas réaliser ce dépistage, et ce pour différentes raisons.

La conférence a rencontré un franc succès et nous envisageons actuellement un partenariat avec une association pour réitérer l'expérience à Liège en 2019.

COLLABORATION AVEC LA MUTUALITÉ CHRÉTIENNE POUR LA CONFÉRENCE : ÊTRE PARENT, UNE AVENTURE DE CHAQUE JOUR

En 2017, la Mutualité chrétienne de l'arrondissement de Namur-Dinant nous a contactés car ils souhaitaient rendre l'une de leurs conférences accessible. La Mutualité chrétienne met sur pied, plusieurs fois par an, à Bruxelles et en Wallonie, des conférences d'information sur l'un ou l'autre aspect de notre santé, qu'il soit physique ou psychologique.

Nous les avons rencontrés et nous avons accepté de les accompagner sur ce projet s'il pouvait permettre, à plus long terme, que la Mutualité chrétienne s'en inspire et mette structurellement en place quelque chose afin que leurs conférences deviennent régulièrement accessibles sur l'ensemble du territoire francophone. Il s'agissait donc de rendre la Mutualité chrétienne plus inclusive en partant d'une première initiative et d'éprouver l'application les conseils que nous fournissons sur notre site Internet Visual Mundi, y compris les conseils sur la diffusion de l'événement, la gestion du projet accessibilité et l'évaluation d'un tel projet, de les confronter à la réalité pour ensuite les évaluer.

Ainsi, nous avons suggéré à l'organisateur de la conférence d'intégrer, en plus de l'interprétation en langue des signes, une solution de sur-titrage et une boucle à induction magnétique dans la salle du Centre Culturel Régional de Dinant où devait se dérouler la conférence « Être parent, une aventure de chaque jour » donnée par Isabelle Roskam. Celle-ci a bien eu lieu le 15 février 2018 et de nombreuses personnes sourdes, signantes, et oralisantes, s'y sont rendues.

Pour le sur-titrage de la conférence en direct, La Mutualité chrétienne a fait appel à une société parisienne qui a effectué la prestation à distance via Internet. Sur place, des techniciens de MaTélé filmaient la conférence et celle-ci a été rediffusée par la suite, dans son intégralité et en étant totalement accessible en français sous-titré et en langue des signes de Belgique francophone, sur MaTélé. Nous avons également été invités pour une interview sur le plateau télévisé de l'émission « L'invité » de MaTélé pour nous exprimer sur cette conférence.

Nous estimons que cette collaboration a été très positive et nous avons apprécié le soutien de la Mutualité chrétienne qui nous a accordé un espace de rédaction dans leur journal bimensuel « En marche » afin de toucher davantage les personnes sourdes, malentendantes et entendantes qui ne font pas partie de notre réseau de diffusion habituel.

En cours d'année 2018, nous avons été recontactés par cette même Mutualité de l'arrondissement de Namur-Dinant qui souhaitait rendre une seconde

conférence accessible, en suivant les mêmes principes d'adaptation que la première, toujours au Centre Culturel de Dinant, et cette fois sur le thème du « Zéro Déchet ». Nous avons marqué notre soutien en invitant la mutualité à collaborer davantage avec une association de sourds locale. Nous les avons mis en relation avec le Centre des Sourds de Namur, l'une de nos associations affiliées. Cette collaboration locale doit permettre à la mutualité de bénéficier d'une entrée dans le réseau des personnes sourdes signantes et, comme l'année dernière, la FFSB et le CSN disposeront ensemble d'un espace rédactionnel dans le journal « En marche ». Le CSN disposera, lui, peut-être du temps d'interview sur MaTélé. Notre objectif, avec cette nouvelle orientation, c'est de faire en sorte que si ce sont les arrondissements provinciaux des mutualités qui rendent leurs conférences accessibles, qu'ils prennent le réflexe de collaborer avec une association de sourds locale pour tout ce qui touche à la communication de l'événement et à l'accueil du public sur place. Nous avons encouragé l'organisateur des conférences à en exporter les principes nés de la capitalisation des premières expériences, et avec tout notre soutien si nécessaire, vers les autres organisateurs de conférences provinciales, situés dans le Hainaut, à Liège, à Bruxelles, etc. Et ce, toujours dans l'objectif que ce soit l'ensemble de la mutualité qui intègre structurellement ce type d'initiatives. Pour nous, un projet inclusif réussi, c'est un projet qui a su pleinement profiter des meilleures recommandations en matière d'accessibilité pour les personnes sourdes et malentendantes et où les responsables sont devenus capables d'avancer seuls, tout en consultant les organisations représentatives des personnes sourdes et malentendantes lorsque c'est nécessaire ou dans le cadre d'évaluations.

COLLABORATION AVEC UNIA POUR DES RECOMMANDATIONS AUX HÔPITAUX

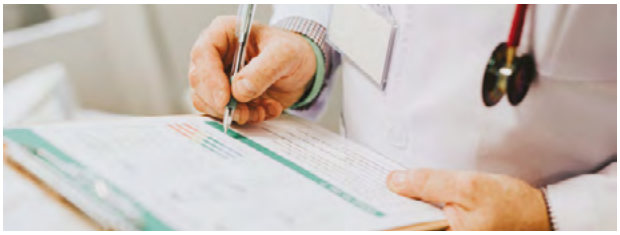

UNIA a mis sur pied en 2017 et 2018 un projet de recommandations aux ministres compétents et aux directions d'hôpitaux afin d'améliorer l'accessibilité des soins de santé pour les personnes sourdes et malentendantes. A cette intention, ils ont réalisé un sondage auprès des hôpitaux en 2017 et organisé un workshop le 17 avril 2018 avec les médiateurs interculturels et les responsables diversité des hôpitaux, les associations d'interprètes en langue des signes, la FFSB et le groupe Accessibilité Santé Sourds à Namur. Ce dernier est une petite association locale qui milite pour un meilleur accès aux soins de santé, notamment au CHR de Namur.

Au cours de ce workshop, nous sommes intervenus pour parler du public sourd et malentendant qui fréquente les hôpitaux et des difficultés que celui-ci rencontre. Nous avons aussi eu des échanges avec les différents acteurs autour de la table. Ceux-ci ont mis en lumière la difficulté, mais non l'impossibilité, d'élaborer un projet de recommandations structurelles. La question de la prise en charge de l'interprétation ou de l'accès des soins de santé en langue des signes s'est par exemple, révélée complexe au cours des débats.

Suite à ce workshop, le 22 septembre 2018, UNIA a fait un communiqué (http://bit.ly/2Dv1k7T) contenant un ensemble de recommandations à l'intention des hôpitaux et réalisé et distribué un flyer d'information dont le contenu a été cautionné par notre Fédération. Ce communiqué et ce flyer rappellent entre autres, que les soins de santé doivent être accessibles et que le recours à un interprète en langue des signes constitue un aménagement raisonnable. Ces outils peuvent être découverts ici (http://bit.ly/2IkEmSI).

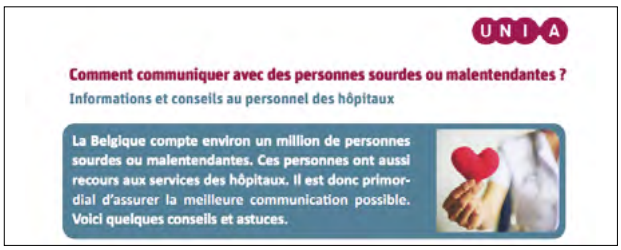

SENSIBILISATION À LA SURDITÉ DANS UNE ÉCOLE D'INFIRMIERS

Le 24 octobre nous avions une réunion avec l'AVIQ, les associations « Surdimobile » et « CREE » ainsi que d'autres associations représentatives des personnes handicapées afin de préparer une sensibilisation destinée aux étudiants infirmiers de l'Institut Parnasse à Louvain-la-Neuve. Cette première sensibilisation à la surdité qui doit s'adresser à 300 futurs infirmiers de 1re, 2e et 3e années aura lieu le 29 janvier 2019.

2019

On a vu qu'en 2018 les initiatives d'information et de sensibilisation que l'on a menées ou soutenues ont, elles-mêmes, ouvert la porte à d'autres. Notre objectif est, dans chacune d'elles, de faire en sorte que l'accès à la santé devienne une évidence, qu'il s'inscrive structurellement dans le projet des hôpitaux, dans la formation destinée aux infirmiers ou encore, dans l'information donnée au grand public par les Mutualités. Même si à ce stade, on se situe sur des échelles qui sont variées, allant du plus petit projet à des actions qui nous assurent davantage cette fameuse prise en compte systématique et structurelle des personnes sourdes et malentendantes que nous souhaitons voir partout.

En 2019 nous serons attentifs à la poursuite du projet de la Mutualité chrétienne de Namur-Dinant afin qu'il atteigne l'objectif recherché et nous développerons la sensibilisation des infirmiers, en commençant par l'Institut Parnasse.

AUTRES THÈMES

ACTION CONTRE L'AUGMENTATION DU PRIX DES PILES DES APPAREILS AUDITIFS

Nous avons été interpellés par une annonce d'opération de rachat d'une société produisant des piles d'appareils auditifs par une autre société en produisant également. En effet, Energizer devait racheter Spectrum Brands qui produit les piles de la marque Rayovac. Ces deux sociétés étant les deux principales sociétés vendant des piles pour appareils auditifs sur le marché belge, nous craignions que le rachat de l'une par l'autre ne fasse augmenter, à terme, substantiellement, le prix des appareils auditifs qui est déjà entièrement à la charge de la personne sourde ou malentendante. Nous nous sommes donc adressés à la Direction générale de la Concurrence de la Commission européenne pour leur faire part de notre inquiétude.

Notre interpellation a porté ses fruits puisque la Commission européenne en a tenu compte dans son étude de ce dossier et Energizer a accepté de ne pas conserver de monopole sur une partie de sa production de piles dont les piles pour les appareils auditifs. Le communiqué de presse de la décision qui a été finalement prise par la Commission européenne disponible ici : https://bit.ly/2WcoRSB

PROBLÈMES DANS LES COURS DE LANGUE DES SIGNES

Au cours de l'année, nous avons été interpellés à plusieurs reprises par des membres de la communauté sourde et des enseignants de cours de langue des signes qui souhaitaient attirer notre attention.

Les enseignants sourds tirent tous la sonnette d'alarme car ils sont inquiets de voir que l'ensemble des enseignants sourds existants et qui donnent cours de langue des signes en promotion sociale ou ailleurs vieillissent et qu'aucune formation ni initiative n'est mise en place pour permettre à d'autres personnes sourdes, notamment plus jeunes, de se former et de devenir à leur tour enseignantes. Ils dénoncent aussi l'absence de structures de formation continue pour ces enseignants, l'absence de coordination pédagogique pour les cours de langue des signes, et de manière globale l'abandon de cette problématique. Ils nous ont donc interpellés pour savoir vers qui ils pouvaient se tourner. Une enseignante a aussi attiré notre attention sur le fait que beaucoup de jeunes sourds issus de l'enseignement spécialisé s'inscrivent, une fois diplômés, dans les cours de langue des signes de promotion sociale « pour apprendre le français », qu'ils savent avoir très mal appris dans l'enseignement spécialisé. Elle nous disait *« Mon rôle n'est pas de leur enseigner le français malheureusement ! Mais je ne sais pas vers quoi d'autre les rediriger et donc je les accepte malgré tout dans mon cours. ».* Cette situation n'est pas neuve mais elle nous faisait état d'une augmentation des inscriptions dans ce sens.

2019 En 2019 nous allons rester attentifs à ces problèmes, et nous continuerons à écouter ce que la communauté sourde à nous dire, à saisir les opportunités et à soutenir les initiatives qui visent à améliorer cette situation. Nous espérons aussi vivement que la Commission Consultative de la Langue des Signes pourra enfin se saisir sérieusement de ces dossiers.

SENSIBILISATION DES ÉLÈVES DES COURS DE LSFB

Nous réalisons épisodiquement, et souvent sur demande des enseignants de langue des signes de Belgique francophone, des sensibilisations ou des séances d'informations à destination élèves des cours de langue des signes.

9 mars – Atelier sur les métiers d'appui à la communication pour les élèves du cours de langue des signes de l'ITN Promotion sociale à Namur

20 février – Information sur la culture sourde aux élèves du cours de langue des signes de Marie-Haps

25 mai - Atelier sur les métiers d'appui à la communication pour les élèves du cours de langue des signes de l'Institut libre Marie-Haps

11 juin – Information sur la Fédération aux élèves du cours de langue des signes de l'AVIQ, donné par Passe-Muraille asbl

REPRÉSENTATIONS EN COMMISSIONS ET ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

PARLEMENT DE LA FWB - RÉSOLUTION POUR UNE MEILLEURE INCLUSION DES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

En 2016, le MR a proposé un projet de résolution en faveur d'une meilleure inclusion des personnes sourdes et malentendantes au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce texte reprend certaines de nos revendications. Nous en désapprouvons d'autres. Néanmoins, ce projet a donné lieu à un groupe de travail dont les conclusions ont été examinées le 12 juin. Nous étions présents pour cela au parlement le 12 juin et également à la séance plénière où la résolution a été votée à l'unanimité le 28 juin.

12 juin – Présence au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
28 juin – La résolution est votée à l'unanimité

COMMISSION CONSULTATIVE DE LA LANGUE DES SIGNES

Le 24 octobre 2017 la CCLS avait été reconstituée par la Fédération Wallonie-Bruxelles mais une erreur de procédure a provoqué sa dissolution, une fois de plus et, empêchée de se tenir en 2018. Nous sommes dans l'attente du nouvel appel à candidatures pour nous y représenter à nouveau.

SUIVI DE L'APPLICATION DE LA CRPD

La FFSB suit, depuis qu'elle a été ratifiée par la Belgique en 2009, l'application de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées dans notre législation belge. Etant membres du Belgian Disability Forum, nous contribuons aux rapports alternatifs que celui-ci rend au Comité de suivi de la CRPD à l'ONU tous les quatre ans. Le prochain rapport devra être rendu début 2019. Nous avons donc participé à plusieurs réunions de travail avec le BDF en 2018 et transmis nos observations complémentaires au premier rapport rendu en 2014 pour tout ce qui a trait à la surdité. Nous avons avant tout pointé ce qui n'a pas évolué et insisté sur certains points, notamment la législation relative à l'accessibilité et l'accès à l'enseignement et à la formation.

23 octobre, **20 novembre**, **et 7 décembre** – Réunion de travail avec le BDF

ACCESS-I

Nous sommes toujours membres de l'Assemblée générale d'Access-i et nous nous y sommes donc représentés le 26 juin. Nous y avons soulevé une fois de plus le manque de communication d'Access-I à destination du public sourd et malentendant et son absence de représentation au Salon de la Surdité.

REPRÉSENTATIONS EN SALONS ET LORS D'ÉVÉNEMENTS TOUT PUBLIC

Chaque année, nous représentons notre Fédération lors d'événements tout-public. Nous nous faisons ainsi connaître, et faisons découvrir quelles sont nos missions. Le plus souvent, nous sensibilisons également à la surdité et à la langue des signes sur place.

©JC Guillaume

13 mars – Salon des Aînés et des Personnes handicapées à Chatelet

26 au 28 avril – Salon Autonomies à Namur

28 avril - Salon « Je bouge pour ma santé » à Gembloux

4 mai – Salon Evolu'TIC à Namur

15 et 16 septembre – Chuuut Party aux Journées du Patrimoine avec Arts et Culture asbl

29 septembre – Multilinguism Day du Parlement Européen

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PERSONNE HANDICAPÉE

Chaque année, nous faisons une ou plusieurs actions dans le cadre de la journée internationale de la personne handicapée le 3 décembre. L'exposition « Je signe, tu vois ? » a été présentée à l'Hôtel de Ville de Mouscron du 30 novembre au 10 décembre et il y a eu une Chuuut Party le 10 décembre. L'initiative est née d'une demande d'une personne sourde habitant la commune. En même temps, l'exposition « Je signe, tu vois ? » et une Chuuut Party ont été proposés à l'entreprise GSK à Wavre le 03 décembre et à Rixensart le 04 décembre. L'initiative émane du souhait de la part de l'entreprise de développer une politique d'engagement des personnes handicapées.

20 KM DE BRUXELLES

En 2016, nous avions mobilisé, avec un succès tout relatif à une première édition, une équipe de coureurs sourds, malentendants et entendants pour courir les 20 km de Bruxelles pour notre Fédération. En 2018 nous avons voulu reconduire l'expérience et nous avons participé aux 20 km de Bruxelles le 27 mai 2018. Cependant, trop peu de coureurs se sont inscrits sous notre bannière pour que l'initiative reste intéressante pour notre organisation. Nous ne la reconduirons donc pas en 2019.

REPRÉSENTATIONS À L'ÉTRANGER

FORUM EUROPÉEN DES FEMMES SOURDES À VALENCE

Nous avons délégué à l'asbl SUJE, la représentation de la FFSB au premier Forum européen des femmes sourdes, organisé par l'EUD à Valence, en Espagne. Ils étaient accompagnés de Doof Vlaanderen. Y ont été abordées les questions de genre dans les organisations sourdes, les violences faites aux femmes et l'accès aux soins de santé par les femmes sourdes.

18 au 20 octobre – Forum européen des femmes sourdes

SOUTIEN À LA JEUNESSE – CAMPS EUDY

La FFSB fait tout pour encourager les jeunes sourds à participer aux camps organisés par la section jeunesse de l'EUD, l'European Union of the Deaf Youth (EUDY). Pour cela, nous diffusons les annonces des camps, nous organisons la sélection des jeunes en collaboration avec la Doof & Jong Vlaanderen, la section jeunesse de Doof-Vlaanderen, nous cherchons également des subventions permettant aux jeunes de partir à moindres frais.

Ainsi, en 2018, du 6 au 13 juillet, une jeune femme sourde francophone a pu se rendre au camp 18-30 ans en Roumanie. Et du 20 au 29 juillet, c'est trois jeunes francophones, deux garçons et une fille, qui ont pu aller au camp 13-17 ans en Slovaquie.

REPRÉSENTATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'EUD

L'European Union of the Deaf (EUD) est l'organisation européenne qui représente l'ensemble des personnes sourdes luttant pour leurs droits auprès des Institutions européennes. Notre Fédération y est affiliée. C'est pourquoi, que lors du weekend du 5, 6 et 7 octobre 2018, nous nous sommes rendus à Vienne pour assister à leur Assemblée Générale annuelle. Cet évènement a été co-organisé par l'EUD et l'Österreichischer Gehörlosenbund (ÖGLB), la fédération autrichienne des sourds.

La journée du vendredi 5 octobre a été consacrée à la présentation des projets accomplis par l'ÖGLB en Autriche. C'était une journée intéressante pour nous car elle nous a permis de pouvoir avoir un regard sur ce qui se passe dans les communautés sourdes d'autres pays.

La journée du samedi 6 octobre était consacrée à l'Assemblée Générale en tant que telle. L'EUD nous a présenté son rapport d'activité, son budget et ses différents travaux de lobbing. La FFSB en a profité pour amener sa contribution à leur nouveau « position paper » sur l'accessibilité.

Cette Assemblée Générale a été très utile pour notre Fédération car elle nous a permis de discuter avec l'EUD et d'autres fédérations de sourds des différentes stratégies possibles en matière de de lobbying, pour ce qui touche à l'accessibilité, et à l'amélioration des acquis de nos droits. Lorsque nous travaillons au niveau national, nous nous alignons souvent sur les actions des organisations européennes et internationales. Par exemple, notre travail de révision du règlement relatif à l'accessibilité des services de médias audiovisuels auprès du CSA s'inscrit dans la même logique que celui de l'EUD lorsqu'ils interviennent dans le cadre de la révision de la directive européenne sur les services de médias audiovisuels. Lorsque nous interpellons le Gouvernement belge sur l'accessibilité, nous attirons aussi son attention sur des demandes qui sont également portées par l'EUD pendant la mise en œuvre de l'Acte européen sur l'accessibilité. Seuls, nous sommes fragilisés, ensemble, nous sommes plus forts.

RENCONTRES DE NOS ASSOCIATIONS AFFILIÉES

En 2018 et en dehors de tout projet précis de recherche, de concertation et d'analyse, nous sommes allés à la rencontre de nos associations affiliées de nombreuses fois pour leur proposer d'animer des activités avec eux et avec leur public. Nous avons également répondu avec grand plaisir à quelques invitations.

30 janvier – Sour'Dimension à Chaumont-Gistoux

31 janvier – Info-sourds de Bruxelles

7 février – Sur'Cité à Liège

9 mars – SUJE à Namur

12 avril – L'Epée à Namur

3 mai – Arts et Culture asbl à Bruxelles (Journées du patrimoine)

25 mai – Surdimobile à Liège

6 juillet – Bataclan à Bruxelles

14 septembre – Info-Sourds à Bruxelles

21 septembre – La Bastide à Namur

3 octobre – Sour'Dimension à Chaumont-Gistoux

12 octobre – Le CFLS à Bruxelles

1er décembre – EBISU à Bruxelles

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'année 2018 s'est conclue, avec de notre côté, le sentiment que nous allions dans la bonne direction avec les projets « Ça CLAQue 2.0 » et, tout particulièrement, nos actions autour de l'accès à l'audiovisuel et de l'interprétation.

Chaque projet que nous mettons en place est pensé de manière à répondre à plusieurs besoins, fédérer une base de citoyens sourds et malentendants qui ont quelque chose à dire, soutenir des associations qui se mobilisent sur des thèmes variés, avec ou sans bénéficiaires directs, faire remonter leurs demandes au niveau national, européen et international, communiquer à chaque étape et au terme de chaque processus. Réaliser tout constitue un défi énorme auquel doit répondre une toute petite équipe que nous peinons à élargir faute de stabilité financière et de soutien suffisant des pouvoirs publics et privés.

Nous avons besoin d'avoir la possibilité d'être davantage reconnus pour la diversité des missions que nous remplissons, car ce sont tous les secteurs de la vie quotidienne qui sont concernés par un meilleur accès aux personnes sourdes et malentendantes. Nous avons aussi besoin d'être davantage reconnus dans notre spécificité qui consiste à communiquer et échanger en permanence avec un double public, celui des personnes entendantes, en français, et celui des personnes sourdes et malentendantes en langue des signes de Belgique francophone, le plus souvent. Cela requiert davantage de temps et d'argent que n'en a besoin toute autre organisation. C'est aussi particulièrement difficile de trouver des profils de travailleurs et de collaborateurs qui ont les compétences requises pour cette double communication. Et pourtant, nous regrettons que les moyens qui sont accordés aux associations ne tiennent pas toujours compte de cette nécessité.

Cependant, notre équipe est plus motivée que jamais et nous vous donnons rendez-vous pour « Ça CLAQue 2.0 », pour nos ateliers d'information sur l'accessibilité audiovisuelle, pour notre table ronde sur les services d'interprétation, pour la Journée Internationale des Langues des Signes, et plein d'autres surprises !

FFSB ASBL Fédération Francophone des Sourds de Belgique — ffsb.be

Visual Mundi, Les clés pour une société accessible aux personnes sourdes et malentendantes — visualmundi.be

International Day of Sign Languages — jils.be

les annonces turquoises — annoncesturquoises.be

FFSB BELGIQUE SUR TOUS NOS RÉSEAUX

LA FFSB C'EST...

220 351 visiteurs

80 associations répertoriées sur ffsb.be

4.191 abonnés sur Facebook

110.400 vues de nos vidéos

87.000 personnes touchées par nos événements

APPRENDRE LA LANGUE DES SIGNES

La page la plus consultée de notre site **+9000** VISITES UNIQUES

Chiffres relevés au 31/01/2019

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Frédéric Bouquelloen

Alexandre Bloxs

Frankie Picron

Damien Logghe

SERVICE D'AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI EN WALLONIE

COORDINATRICE

Agnès Dejardin

SERVICE ADMINISTRATIF

Christelle Bonaert

Abdelouahid Karoun

COORDINATRICE

Valerie Neysen

CONSEILLÈRES EMPLOI

Corine Jacquet

Nathalie Habsch

Aurore Fourneau

Laurie Bertoncello

ANIMATEURS/TRICES

Thierry Adnet

Sabrina Douidi

Sarah Lange

Jérôme Duquesne

SERVICE COMMUNICATION

Marie-Florence Devalet

Sébastien Ianno

Christophe Deriveaux

VOUS SOUHAITEZ SOUTENIR LA FFSB ?

FAIRE UN DON

Avec votre contribution, nous pourrons élargir le champ de nos actions en visant à défendre les droits des personnes sourdes et malentendantes.

Fédération Francophone
des Sourds de Belgique
Avenue Marnix 19A/25 - 1000 Bruxelles
Numéro de compte en banque
IBAN : BE37 7340 3805 5028 - BIC : KREDBEBB

DEVENIR MEMBRE ADHÉRENT

Toutes les informations sont disponibles de façon détaillée sur notre site internet
www.ffsb.be/soyons-plus-proches/

NOUS LES REMERCIONS POUR LEUR SOUTIEN